

Récents progrès dans le domaine de la philologie méroïtique

Claude Rilly *

J'ai soutenu le 20 décembre 2003 en Sorbonne une thèse de doctorat de l'École Pratique des Hautes Études intitulée « Le méroïtique : données grammaticales, lexicales, position linguistique. » Le résumé qui suit expose quelques-uns des résultats auxquels je suis parvenu au cours de mes récentes recherches, et qui ont été présentés à cette occasion. Le progrès le plus sensible et le plus attendu est évidemment la situation du méroïtique au sein des langues africaines, une question pour laquelle se trouvent confirmées, quarante ans après leur parution, les théories de Trigger, mais sur des bases linguistiquement plus solides et un corpus plus étendu.

Dans le domaine grammatical, trois points ont fait l'objet d'une étude novatrice. Tout d'abord le génitif, pour lequel nous avons prouvé qu'il existait sous deux formes en méroïtique : un génitif antéposé (ex. *peseto-l wi-l* "le frère du vice-roi"), utilisé pour les relations de type inaliénable comme les liens de parenté, et un génitif postposé bien connu (ex. *ant Wos-se* "prêtre d'Isis"), employé notamment pour des relations de type aliénable (ici l'affectation à un culte).

Le deuxième apport concerne la prédication non verbale, laquelle se fait à l'aide d'une copule variable en nombre. Jusqu'à présent, lorsque l'on trouvait *pesetolo(wi)* "c'est un vice-roi" ou *pesetolebkwi* "ce sont des vice-rois", on pensait que la copule était au singulier *-lo(wi)*, au pluriel *-lebkwi*. Ne trouvait-on pas d'ailleurs des nominations des personnages de type *X-lo* "c'est X" ? Nous avons démontré que l'élément *-l*, *-leb* n'était rien d'autre que le déterminant de l'attribut, et qu'il était erroné de l'en détacher. Les nominations atypiques s'expliquent fort bien si l'on considère que le personnage désigné dans *X-lo* porte un anthroponyme déterminé de type *X-l* (cf. français Lefort, Legrand, etc.), ce qui est courant chez les Méroïtes. La copule est donc au singulier *-o*, parfois élargie par la particule "emphatique" (focalisateur ?) *-wi*. Au pluriel, elle prend la forme *-k*, et est toujours suivie de *-wi*. Dans les exemples précédents, on segmentera donc : *peseto-l-o(-wi)* et *peseto-leb-k-wi*. Nous avons également pu mettre en évidence la présence de topicalisation dans certaines propositions non verbales, une hypothèse qui, jointe à la précédente, apporte des simplifications dans la syntaxe et une réduction du nombre de morphèmes supposés.

* Groupe d'Études Méroïtiques de Paris ; CNRS-LLACAN (UMR 8135).

Enfin, nous avons proposé une analyse de la deuxième personne de l'impératif, pour laquelle les désinences sont au singulier *-te* et au pluriel *-kte* (ultérieurement *-kete*). La première forme est bien attestée dans les bénédictions divines aux souverains (par exemple à Naga), la suivante dans les bénédictions funéraires où la prière est adressée à Isis et à Osiris.

Le précédent lexique de quelque ampleur remontant maintenant à plus de trente ans (Meeks, 1973), il a paru nécessaire ensuite de refaire le point des connaissances et des hypothèses dans le domaine de la lexicographie méroïtique, et d'y inclure les résultats des travaux parus depuis lors, notamment ceux de F. Hintze et I. Hofmann. Il fallait également produire un document qui tînt compte de la nouvelle translittération du méroïtique initiée par Hintze, universellement admise depuis 1973, mais rarement mise en pratique. Notre lexique présente environ huit cents mots, et en particulier tous ceux qui ont pu faire l'objet d'une analyse, d'un débat, d'une traduction si hypothétique soit-elle, dans les quelques trois cents publications consacrées en tout ou en partie au méroïtique depuis plus d'un siècle. Pour chacun d'entre eux, nous sommes retourné aux inscriptions originales afin de présenter un point de vue critique. Les théonymes, toponymes et anthroponymes royaux y ont bien entendu leur part. Chaque entrée est accompagnée d'une bibliographie complète.

Le lexique comprend également des mots dont l'identification est récente ou inédite. Dans le premier cas, il s'agit de termes que nous avons étudiés dans nos publications parues ces dernières années, comme *arohe-* "protéger, garantir", *hr-* "manger", *pwrite* "vie", *yer* "lait". Nous y avons joint ceux que des travaux encore inédits nous ont permis d'élucider : *ar* "garçon", *are-* et son synonyme *dm-* "prendre", *dime* "vache", *hlbi* "taureau", *ns(e)* "sacrifice", *sdk* "retour, voyage", *tke-* "aimer, révéler", *wle* "chien".

La découverte de ces traductions, concentrées notamment dans un nouveau type de texte que nous avons appelé "commémoration d'offrandes funéraires" (les anciennes « Bauinschriften »), nous a permis de jeter un jour nouveau sur la position linguistique du méroïtique, un sujet qui occupe la troisième partie de notre thèse, et auquel il n'était pas originellement prévu d'accorder une si grande place. Mais il n'était évidemment pas question de présenter une synthèse consacrée à la langue méroïtique en excluant des données aussi importantes pour l'avenir de cette discipline, sous prétexte qu'elles étaient neuves et auraient demandé plus de maturation. Nous avons donc tenu à nous entourer de toutes les précautions possibles, au risque de la redondance. La position linguistique du méroïtique est en effet une problématique débattue depuis le milieu du XIX^e siècle, avant même que l'écriture ne fût déchiffrée, et ses enjeux dépassent le simple cadre de la philologie.

La plupart – sinon la totalité – des travaux qui ont été réalisés dans ce domaine ne sont que de courtes listes de cognation possible entre des termes méroïtiques dont la traduction n'était pas toujours certaine, et différentes langues de la région. Lepsius le premier, puis Griffith après son déchiffrement avaient ainsi subodoré une parenté avec le nubien qui s'avéra décevante. Seuls quelques rares termes semblaient communs, et encore fallait-il faire la part des emprunts possibles, les Nubiens ayant vécu longtemps au côté des Méroïtes. On s'orienta alors vers les langues chamito-sémitiques, mais les obstacles étaient encore plus importants, puisque la structure générale de la langue (notamment l'absence de genre) empêchait un tel rattachement de manière simple. En 1964, B. Trigger avança, à partir de la comparaison de

quelques
vellemen
familles
ment le
d'Érythr
des term
que par
rie nilo-
moins il
de Kou
Ni
si rédui
comme
compa
descrip
mière
lexicos
centrai
tive, bi
par Gu
protot
corpu
avons
I
duits
nos p
grille
chéol
existe
a per
à un
lexiq
lang
qui s
après
treir
tage
brar
nub
Nil
lexi
me
ble

quelques lexèmes et morphèmes, que le méroïtique appartenait au phylum nilo-saharien nouvellement créé par J. Greenberg, dont la classification des langues africaines en quatre superfamilles fait toujours autorité malgré les critiques récurrentes. Trigger rattachait plus exactement le méroïtique au groupe soudaniqu oriental, comportant des langues comme le nara d'Érythrée, et justement le nubien. Mais Hintze n'eut aucun mal à démontrer que la moitié des termes méroïtiques, empruntés sans précaution aux analyses de Zyhlarz, étaient erronés, et que parmi ceux qui restaient, les correspondances étaient souvent peu convaincantes. La théorie nilo-saharienne ne devint donc plus qu'une vague hypothèse. Elle restait néanmoins la moins improbable de toutes les parentés possibles. Mais il n'était pas impossible que la langue de Koush fût, comme le sumérien ou le basque, un isolat.

Notre approche de la question est triple. Tout d'abord, il convenait d'établir un corpus, si réduit soit-il, de termes méroïtiques dont la traduction fût assurée. Ensuite, nous avons, comme nos prédécesseurs, mais à partir d'un matériau lexical plus fiable de part et d'autre, comparé ces mots avec les langues nilo-sahariennes, pour lesquelles on dispose maintenant de descriptions plus nombreuses et plus solides que celles dont s'était servi Trigger. Cette première approche, qui emprunte ses méthodes à la comparaison de masse de Greenberg et à la lexicostatistique, nous a permis de cerner une famille particulière du nilo-saharien où se concentraient les ressemblances. Enfin, nous avons appliqué à cette famille la méthode comparative, bien illustrée par Meillet pour l'indo-européen, par Manessy pour les langues voltaïques, par Guthrie pour les langues bantou : définir dans un premier temps des séries comparatives prototypiques, en inférer des lois de correspondances phonétiques, les éprouver ensuite sur un corpus plus étendu et procéder ainsi à la reconstruction de proto-formes, auxquelles nous avons finalement comparé nos données méroïtiques.

La première partie (établissement du corpus) examine tous les termes nouvellement traduits que nous avons évoqués ci-dessus, ainsi que plusieurs autres qui avaient été avancés par nos prédécesseurs, parfois sur des bases insuffisantes. Nous avons, pour ce faire, établi une grille générale d'éléments pouvant assurer une traduction (adéquation avec le contexte archéologique, iconographique, inclusion dans le contexte sémantique et syntaxique de la phrase, existence d'équivalents égyptiens ou grecs dans des formules parallèles, etc.). Cette grille nous a permis de quantifier la fiabilité des identifications, d'en rejeter quelques-unes, et de parvenir à un corpus de 40 lexèmes, sur lesquels nous avons écarté 11 termes qui n'appartiennent pas au lexique fondamental d'une langue (les points cardinaux par exemple).

Notre thèse comporte ici un chapitre particulier consacré à un catalogue exhaustif des langues nilo-sahariennes, afin que l'on puisse sans difficulté les identifier dans la comparaison qui suit et qui implique plusieurs dizaines d'entre elles. Au terme de cette comparaison, item après item, nous arrivons à des résultats étonnants de clarté : 72 % des mots de la liste restreinte présentent des "ressemblances" avec des langues nilo-sahariennes, et le même pourcentage concerne le soudaniqu oriental, branche principale de ce phylum. À l'intérieur de cette branche, le nubien est la mieux représentée des familles, avec 55 % pour le midob (langue nubienne du Darfour), 48 % avec le kenuzi-dongolawi (une des deux langues nubiennes du Nil), 45 % avec le nobiin (l'autre nubien du Nil). Ces scores, qui avoisinent ceux qu'en lexicostatistique on trouve entre dialectes d'une même langue, sont si élevés que non seulement la parenté est évidente, mais que doit s'y ajouter un certain nombre d'emprunts, probablement du méroïtique, langue alors dominante, vers le nubien.

Le nubien appartient selon les travaux récents de M. L. Bender à une sous-branche du soudanien oriental qu'il symbolise par le sigle Ek, et que nous avons baptisé (suivant d'ailleurs une de ses suggestions) « soudanien oriental Nord », en abrégé SON. Le SON comporterait également le nara d'Érythrée, le groupe dialectal taman (tama, merarit, etc.) parlé à la frontière tchado-soudanaise, non loin du massif de l'Ennedi, et le nyima des monts Nuba. Toutefois cette classification n'est qu'amorcée par Bender sur des bases morphologiques, et aucun travail n'a été publié sur la cohérence lexicale de cette famille. Nous avons donc établi un corpus comparatif de deux cents mots pour ces quatre groupes de langues et leurs nombreux dialectes, afin de prouver cette cohérence lexicale et d'aboutir à la reconstruction, au moins partielle, d'une proto-langue. À l'intérieur de cette famille, nous avons pu grâce aux travaux de J. Edgar sur le taman reconstruire une bonne partie du proto-lexique de ce premier groupe ainsi que sa phonologie originelle. Dans le groupe nubien, nous avons procédé à notre propre reconstruction du proto-lexique et de la phonologie originelle du nubien. Pour le nyima (comportant les dialectes nyimang et afitti ou dinik), les données publiées sont si peu nombreuses (une poignée de courts articles) qu'il n'était pas question de reconstruction. Semblablement, le nara n'est connu que par une synthèse ancienne (Reinisch 1874), et quelques articles récents qui n'enregistrent pas les différences dialectales, dont l'existence est toutefois certaine. Ici aussi, nous avons dû utiliser la langue moderne, sans possibilité de remonter à une proto-langue.

Nous avons procédé ensuite à l'analyse comparative de ces quatre ensembles : proto-taman, proto-nubien, nyima, nara. Elle nous permet d'assurer la cohérence de cette famille, beaucoup plus forte qu'on l'a supposée (ex. : « manger » : nara *kal*, proto-nubien **kal*, nyimang *tal* ; « maison » : nara *wal*, proto-nubien **kaal*, proto-taman **wal*, nyimang *wel*, etc.). Elle fournit également un aperçu de la phonologie du proto-SON avec des éléments caractéristiques qui l'éloignent des autres langues soudanien orientales comme le groupe nilotique ou le daju : absence de /p/ et de /y/, fricatives réduites à la seule consonne /s/.

Nous avons enfin comparé les données connues du méroïtique à cette proto-langue. Les résultats sont sans ambiguïté. Au niveau de la phonologie, on retrouve le même système, le graphème méroïtique transcrit *p* (hérité de l'égyptien) correspondant à une prononciation /b/ et le signe *y* (également adapté de l'égyptien) ayant apparemment un usage essentiellement graphique (notation des voyelles initiales, des voyelles longues, etc.). La comparaison lexicale est très positive également, avec des correspondances régulières : le méroïtique a ainsi transformé le **d* initial proto-SON en *l*, et le **g* en *h* (sauf **-g(u)* qui devient *b*), masquant ainsi une cognation évidente. Sur le plan morphologique, on s'aperçoit par exemple que le déterminant méroïtique *-l*, pl. *-leb*, provient d'un démonstratif proto-SON **de*, pl. **degu* (cf. nara *te*, *tegu*), que la copule méroïtique se retrouve sous des formes proches dans toutes les langues SON, que le suffixe applicatif particulier au méroïtique est un ancien pronom datif intégré dans le verbe, ainsi que d'autres correspondances tout aussi convaincantes. Il ne fait pas de doute que le méroïtique appartient à la famille SON, dont il n'est d'ailleurs pas le plus ancien rameau puisque le proto-nubien semble mieux à même de fédérer toutes les formes SON que le méroïtique lui-même. On pourrait dire en forçant le trait que le proto-nubien est le sanscrit et le méroïtique le hittite du SON.

Notre dernière hypothèse concerne l'origine géographique et historique d'une famille aussi dispersée. En fait, au III^e millénaire av. J.-C., le plus puissant tributaire du Nil était

le Wad depuis région momei pouvoi que c'e du Wa sée : le conflu l'Éryth réfugie Les N fan, o vallée est bie] ment Pratic Méro d'une

le Wadi Howar, le " Nil jaune " de Frobenius, qui coulait à travers le Soudan septentrional depuis les hauteurs de l'Ennedi au Tchad. Les récentes recherches archéologiques dans cette région (projet ACACIA de l'Université de Cologne) ont montré que le fleuve avait eu, au moment où la désertification du Sahara oriental avait commencé à se produire, le même pouvoir d'attraction sur les populations environnantes que le Nil en Égypte. Nous supposons que c'est là, au III^e millénaire, que s'est cristallisé le proto-SON. Avec l'assèchement progressif du Wadi Howar, la population a petit à petit gagné des zones restées en eau, puis s'est dispersée : les Koushites, ancêtres des Méroïtes, ont alors fondé le royaume de Kerma¹ près du confluent du Wadi Howar et du Nil, peut-être suivis par les Proto-Nara qui gagnèrent ensuite l'Érythrée, où ils sont attestés au début de notre ère. Les Proto-Taman, quant à eux, s'étant réfugiés vers l'amont, s'établirent près de l'Ennedi, non loin des régions où ils vivent aujourd'hui. Les Nubiens et les Proto-Nyima descendirent sous une latitude plus clémente, dans le Kordofan, où se trouvent encore leurs descendants. Toutefois une partie des Nubiens émigra vers la vallée du Nil, où ils pénétrèrent en masse durant l'agonie du royaume de Méroé. Ce scénario est bien sûr encore très schématique et demande à être affiné.

La partie grammaticale de notre étude constitue un chapitre de notre ouvrage actuellement sous presse (*La langue du Royaume de Méroé*, Éditions Champion, Collection de l'École Pratique des Hautes Études). Le lexique sera publié dans le tome VI du *Répertoire d'Épigraphie Méroïtique*. La position linguistique du méroïtique devrait faire, sous toutes réserves, l'objet d'une monographie dans la collection « Afrique et Langage » chez Peeters.

Quelques correspondances dans la famille soudanienne orientale Nord :

MÉROÏTIQUE	PROTO-SON	nara	proto-nub.	proto-taman	nyima
are- [ər] "prendre, recevoir"	*ar "prendre" N° 151	(hind)	*aar-	er- "acheter"	-
dm- [d̪am]- "prendre, recevoir"	*ndom- "cueillir, prendre"	nem-	*dumm-	?	dumud-
hre [xar] "repas"	*go(o)r "mâcher, manger (du dur)"	?	goor	?	ṭorom / kworom
kdi [kadi] ou [kandi] "femme"	*kari ou *ka ⁿ di "femme"	kede "sœur"	*kari "femelle"	(ii)	ker "femme"
ked- [ked] ou [kəd] "abattre"	*ṅkod- "abattre"	kad-	ṅod-	?	ṭai / kai-
wle [wal] "chien"	? "chien"	(wos)	*wel	(*wiis)	wil
Apede-mk [əbedemaka] dieu-lion	*ebede "dieu créateur"	ebbere	*ebed-	?	abidi

*

- Les arguments soutenant l'existence du méroïtique (ou du moins du proto-méroïtique) comme langue de l'aristocratie kermaïte ont été présentés lors du 8^e Congrès de linguistique nilo-saharienne de Hambourg en 2001, dont les actes sont actuellement sous presse.